

**Cette mission  
vous intéresse ?**

**Contactez la Ville de Paris**

DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DE LA PRÉVENTION  
Cellule de recrutement des points écoles

**01 42 76 75 05**

OU

**recrutement-point-ecole@paris.fr**

**Les postes sont  
à pourvoir  
immédiatement.**

**Le recrutement se fait toute l'année.**

**LA VILLE DE PARIS  
RECRUTE**  
RUE  
**DES SURVEILLANTS DES  
TRAVERSÉES PIÉTONNES AUX  
ABORDS DES ÉCOLES**



**Rentrée 2023-2024 : 100 postes à pourvoir  
Recrutement immédiat sans concours**

# Devenez >

## SURVEILLANT DES TRAVERSÉES PIÉTONNES AUX ABORDS DES ÉCOLES

### La mission

#### Assurer en toute sécurité

le passage des enfants qui traversent la rue aux entrées et sorties des écoles. Il pourra également vous être demandé d'assurer une présence sur une aire de jeux dans un jardin à proximité de votre passage piéton de septembre à octobre et d'avril à juillet.

### Les conditions à remplir

- ▶ Habiter de préférence à Paris,
- ▶ Être âgé de plus de 18 ans.
- ▶ Être apte physiquement au travail sur la voie publique.
- ▶ Pas de condition de nationalité  
(Les titres de séjour des ressortissants étrangers doivent être en cours de validité)
- ▶ Compte bancaire courant et justificatif d'ouverture de droits à la Sécurité Sociale exigés.

### Les caractéristiques du poste



**Vous serez formé(e)** avant de prendre vos fonctions.



Selon les disponibilités vous **travaillerez près de chez vous**, mais vous pourrez être affecté sur un secteur plus éloigné si nécessaire.



Vous travaillerez **pendant les périodes scolaires**.

**Les lundi-mardi-jeudi-vendredi**  
De 8h05 à 9h00 et de 16h10 à 18h30  
**Les mercredi** de 8h05 à 9h00, de 11h10 à 11h50 et de 13h10 à 13h50.



Temps partiel envisageable



Les horaires sont susceptibles de modification en cours d'année.



Vous percevrez **une rémunération mensuelle en fonction du temps effectif travaillé**.